

Délibération N°2023-059-BC

Date de convocation : 5 décembre 2023

Membres du bureau en exercice : 8	Présents : 5	Votants : 5
-----------------------------------	--------------	-------------

Sollicitation d'une subvention au titre de la DETR 2024

L'an deux mil vingt-trois, le 12 du mois de décembre à 17 heures, le bureau communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au pôle communautaire sous la présidence de Mme Laurence CLAISSE, première vice-présidente, en l'absence du président.

Etaient présents Mme CLAISSE Laurence
 M. JEZEQUEL Jean
 M. MIOSSEC Gilbert
 M. DUFFORT Jean-Philippe
 Mme GUILLERM Babeth

Absent(s) excusé(s) M. BILLON Henri
 Mme HENAFF Marie Claire
 M. BODIGUEL Robert

Participait aussi à cette séance, M. FLOCH Erwan, directeur général des services

Secrétaire de séance : Mme GUILLERM Babeth

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Dans le cadre de l'exercice de la compétence « eau et assainissement » par la Communauté de communes du pays de Landivisiau, des travaux d'entretien et de rénovation des réseaux de distribution d'eau potable sont à opérer sur l'année 2024.

C'est notamment le cas sur la commune de Landivisiau avec le renouvellement de réseau d'eau potable de l'Allée du Canik (400 ml FD DN125).

Le projet est estimé à 136 070 € HT et est éligible aux crédits affectés à la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) dans les opérations relevant de la priorité n°1.

Le taux d'intervention de la DETR se situe dans une fourchette de 20 à 50% du coût HT avec un plafond à hauteur de 400 000 €.

A ce titre, la Communauté de communes souhaite solliciter la DETR pour cette opération à hauteur de 68 035 €, soit un taux de 50%.

Ci-dessous, le tableau prévisionnel de financement :

DEPENSES		RESSOURCES	
TRAVAUX	136 070 €	DETR	68 035 €
		Autofinancement	68 035 €
Total	136 070 €	Total	136 070 €

Vu la délibération du conseil communautaire n°2020-07-34 en date du 16 juillet 2020 donnant délégation d'attribution au bureau communautaire ;
Ayant entendu le rapporteur, M. Jean Jézéquel, vice-président ;

Le Bureau communautaire, ayant délibéré à l'unanimité :

- Valide le projet de renouvellement de réseau d'eau à l'Allée du Canik à Landivisiau (400 ml FD DN125).
- Sollicite un financement dans le cadre de la DETR 2024 à hauteur de 68 035 € pour le financement de ce projet.
- Arrête les modalités de financement telles que visées ci-dessus.
- Autorise le Président ou son représentant à faire le nécessaire en la circonstance et signer toutes pièces administratives.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
le 13 décembre 2023.

La Secrétaire de séance,
Babeth GUILLERM.



La Vice-présidente,
Laurence CLAISSE.

